



ACM de L'Arbresle

Vacances Hiver

3-11 ans

Accueil de loisirs Stage cirque

6-10 ans

Du 8 février 2020
au 19 février 2020



4 rue docteur michel
69210 L'Arbresle
06.16.76.31.13



6-10 ans

Stage Cirque

(Jonglage, acrobatie, porté acrobatique, parade...)
encadré par l'Ecole de Cirque de Ouest Lyonnais

Quand : Tous les jours du 8 au 12 février de 14h
à 16h (possibilité d'être accueilli de 16h à 18h30)

Où : Salle d'évolution Ecole des Mollières

Tarifs : entre 45€ et 65€ selon QF

**Possibilité de participer au centre de loisirs
le matin et/ou repas**

Inscriptions uniquement par mail :

Arbreslois : dès le 18 janvier 2020

Extérieurs : dès le 25 janvier 2020

Démarches à suivre :

Voir "démarches à suivre" de l'accueil de loisirs et indiquer
que votre enfant souhaite participer au stage cirque



Informations

Projet pédagogique :

- Encourager les enfants à prendre confiance en eux
- Favoriser le vivre ensemble

Lieu d'accueil :

Ecole Mollières
100 rue Michel Aulas
69210 L'Arbresle

Programmes : Disponible dès le 18 janvier via
www.mjc-larbresle.fr

Horaires et fonctionnement :

Accueil à la journée ou demi-journée, avec ou sans repas

- Horaires d'accueil : Le matin : 7h30-9h00
Avant le repas : 11h30
Après le repas : 13h30
Le soir : 17h00-18h30

Inscriptions :

- Inscriptions au minimum 48h à l'avance et selon les places disponibles
- Tarif selon quotient familial
- Inscription à la semaine possible avec 10% de réduction sans possibilité d'avoir et de remboursement en cas d'annulation (sur demande)
- **Désinscription :** voir règlement de l'accueil de loisirs



3-11 ans

Accueil de loisirs

Inscriptions uniquement par mail :

Arbreslois : dès le 18 janvier 2020

Extérieurs : dès le 25 janvier 2020

Démarches à suivre :

Par mail à acm.enfance.arbresle@mjc-larbresle.fr avec

- Nom, prénom et date de naissance de l'enfant
- Le dossier de renseignements si l'enfant n'est pas venu depuis septembre 2020 (Téléchargeable sur notre site internet)
- Un justificatif CAF (de moins de 3 mois)
- Les dates d'inscriptions souhaitées

Possibilité d'aide financière de la commune
pour les Arbreslois avec un QF inférieur à 1100
(Dossier et renseignements auprès de la MJC)